

Département  
de la MOSELLE

## COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement  
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers  
élus : **15**

Séance du **16 mai 2023**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **13**

**Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire**

**Présents** : M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; M. RISCH Jérôme ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; Mme MARCK Christelle ép. SCHMIT ; Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT ; M Jean-Marc SINDT

**Présent par procuration** : M. Alain SINDT donne procuration à M. Jean-Marc SINDT

### **3 – Participation à la protection sociale complémentaire pour les agents de la catégorie C**

Monsieur le Maire, rappelle au Conseil municipal que la participation à la protection sociale complémentaire pour les agents de la catégorie C avait été mise en place par délibération N° 3 du 04 septembre 2014 et avait été fixée comme suit :

**Pour le risque santé** : participation aux cotisations des contrats labellisés souscrits par les agents de la catégorie C, avec le niveau de participation à 24,99 € bruts par soit 20,00 € nets mensuels.

Monsieur le maire propose une revalorisation du montant de participation et de le fixer comme suit :

52.63 € bruts par soit 40.00 € nets mensuels

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide la proposition de participation pour les agents de la catégorie C à minima à mi-temps, rétroactivement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original  
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 16 mai 2023

Le Maire, Guy HOCHARD

